

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet Station Intermarché Château-Thierry sur la commune principale de l'AIOT 22 Avenue de l'Europe 02400 Château-Thierry.

La référence de votre dossier est A-4-N78NZ9WBFX et concerne une demande de type "une déclaration de cessation d'activité"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 12/02/2024 à 16h26 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de cessation d'activité**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **Je ne connais pas le service instructeur**

Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **39519831000025**

Organisme : **SEPS**

Fonction : **Chargée d'affaires**

Personne morale

N° SIRET **72202416300031**

Raison sociale **DOVIE**

Forme juridique **SAS, société par actions simplifiée**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

22 AVENUE CHATEAU-THIERRY

02400 CHATEAU THIERRY

Signataire

Qualité : **Chargée d'affaire**

Référent

Fonction : **Responsable Qualité RSE**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Station Intermarché Château-Thierry**

4 - Localisation

Localisation de l'installation

Adresse **22 Avenue de l'Europe 02400 Château-Thierry**

X : 728665

Y : 6881678

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Les informations de cette étape ne sont pas nécessaires pour cette démarche.

6 - Cessation d'activité

Information concernant la cessation d'activité

Sur le site de l'installation, le déclarant exploite (ou a exploité par la passé) déjà au moins :

- Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **Non**
- Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **Non**

Date de mise à l'arrêt de l'installation : **22/12/2023**

Il s'agit d'une : **Cessation totale de l'activité**

Parcelles concernées par la cessation d'activité :

- Parcelle 1 : **Château-Thierry 02400 (000 , BW , 0060)**
- Parcelle 2 : **Château-Thierry 02400 (000 , BW , 0022)**

Rubriques des installations classées concernées par la cessation :

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Régime
1435	1435-2	Stations service	DC

Mesures prises ou prévues pour assurer la sécurité du site

Evacuation des produits dangereux et gestion des déchets présents sur le site, en précisant le calendrier prévisionnel :

En cours vers les différentes filières avec registre. Fin prévue au 30/04/2024.

Interdictions ou limitations d'accès au site, en précisant le calendrier prévisionnel :

Actuellement, les accès du site sont bloqués par des blocs bétons. Dès le démarrage du chantier de démantèlement prévu en mars 2024, une clôture sera mise en place pour fermer l'accès au site. A la fin des travaux, les blocs bétons seront remis en place pour bloquer les accès du site.

Suppression des risques d'incendie et d'explosion, en précisant le calendrier prévisionnel :

Plus de déchets inflammables sur site. Les installations ne sont plus alimentées en électricité.

Surveillance des effets de l'installation sur son environnement, tenant compte d'un diagnostic proportionné aux enjeux, en précisant le calendrier :

Le diagnostic de pollution des sols réalisé par DEKRA en novembre 2020 n'a révélé aucun impact de pollution. Il est prévu en phase travaux, après le retrait des ouvrages pétroliers de procéder à des prélèvements et analyses des bords et fond de fouilles afin de confirmer l'absence de pollution.

Mesures de gestion ou restrictions d'usage temporaires, en précisant le calendrier :

sans objet

Mesures destinées à placer les terrains de l'installation dans un état permettant un usage futur du site comparable à celui de la dernière période d'exploitation de l'installation :

Lors de la démolition de la station-service, il est prévu d'évacuer l'ensemble des infrastructures pétrolières et superstructures. Si lors du chantier des terres polluées venaient à être mis en évidence, elles seront évacuées vers une installation de traitement et de valorisation de type Biocentre. Le transport sera effectué selon la réglementation en vigueur (avec émission d'un ou plusieurs BSD).

Autres mesures prises ou prévues pour supprimer les dangers et inconvénients pour les terrains voisins non concernés par la cessation d'activité

sans objet

Une attestation de mise en sécurité pour cette cessation d'activité est-elle disponible ? **Non**

Engagement du déclarant

Je confirme avoir informé par écrit le propriétaire du terrain sur lequel est sise l'installation ainsi que le maire ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale compétent en matière d'urbanisme

Je m'engage à déposer l'attestation de mise en sécurité, compte tenu des rubriques concernées par la cessation d'activité, conformément à l'article R. 512-66-1 du code de l'environnement.